



**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DRH/ORGANISATIONS SYNDICALES
CNRS/SNIRS
18 JANVIER 2017**

Participants : organisations syndicales : SNIRS : Laurence LABBE – Sandrine FLECHEL – Jean-Luc CHOUKROUN - Autres organisations syndicales.

DIRECTION : P. COURAL DRH – S. QUERBOUET – G. BEC (Mission relations sociales)

Ordre du jour :

Présentation des différents chantiers de l'agenda social 2017.

Bilan 2016 : il y a eu 64 réunions avec les organisations syndicales (55 en 2015).

En 2017 les sujets PPCR RIFSEEP vont prendre une part importante des débats.

Les agents vont connaître des progressions salariales et de carrière importantes. Le DRH considère que c'est le résultat d'un travail collectif qui a été réalisé avec les organisations syndicales. Il insiste sur le fait qu'on ne peut avoir de politique d'emploi sans politique salariale et qu'il est nécessaire de pouvoir fidéliser le personnel et éviter le turnover. Les rémunérations au CNRS étaient vraiment très basses.

Une réunion se tient en ce moment sur le décret statutaire pour modifier les décrets de 1983 et 1984 afin d'officialiser les grandes annonces qui ont été faites sur la réforme indiciaire et aussi la progression des parcours de carrière (petits réglages pour savoir comment cela va être mis en place dans le détail).

Deux corps sont profondément réformés : les IE et les CR.

Il faudra suite à cette réunion un temps d'échange rapidement entre DRH/OS : objet de la prochaine réunion le 26 + mise en œuvre PPCR B et C puisque la mise en œuvre du reclassement va intervenir en février (visible sur les feuilles de paye de mars) et reprendre chaque grille point par point dans le détail pour exposer nos propositions.

La DRH va devoir produire des dizaines de milliers de décisions en plus pour mettre en place le PPCR il faut donc une certaine organisation.

Le budget du CNRS a été voté hors PPCR catégorie A mais 8,9 millions du ministère sont fléchés PPCR mais cela ne suffira peut-être pas.

Pour les augmentations de passages entre corps et HC des CR et IE, cela demande en terme de mise en œuvre pas mal de travail : la DRH a élaboré plusieurs scénarios qui seront présentés un peu plus tard, puisqu'on a eu les derniers textes avant-hier soir et cet après-midi on va avoir des réponses sur des points de détail.

RIFSEEP le CNRS est pour (et le SNIRS aussi) car on pense que c'est un moyen d'apporter des primes supplémentaires aux agents. Le CA a voté et le prochain CA du 23 mars on verra si on peut aller jusqu'à 12 millions en un an. Il faut que l'arrêté soit publié et le DRH sera OK pour consacrer un séminaire de 2 ou 3 heures pour refaire le schéma : répartition du budget existant entre IFSE bloc 1, 2 et 3 et CIA.

Le CT de fin février (28 février) pour valider ces questions.

Suggestions et contraintes : le RIFSEEP fait tomber de fait le régime. Le groupe de travail a réfléchi pour proposer un décret qui soit commun aux administrations centrales et aux EPST (ce qui va être quasiment impossible car les problématiques ne sont pas les mêmes).

Hormis le PPCR RIFSEEP, un troisième point important de l'année 2017 sur les RPS : élaboration d'un plan d'action (conclusions venant du diagnostic = facteurs de risque + protection). Il y a plusieurs problèmes qui remontent : la communication sur le sens des choses qui n'est pas suffisante, le dialogue avec les agents ne se fait pas, relation

SYNDICAT NATIONAL INDEPENDANT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CFE-CGC

✉ 3 rue Michel-Ange 75794 PARIS cedex 16 ☎ 01 44 96 44 13

💻 snirs-cfecg@syndicats.cnrs.fr 🌐 <http://www.snirs>

managériale (managers pas formés qui n'assument pas leurs responsabilités et n'ont pas les leviers pour régler leurs conflits managériaux), relations entre les IT et les CHERCHEURS. Problème de manque de sentiment d'appartenance au CNRS des agents. Ce qui est apprécié est l'autonomie et la liberté dans l'organisation du travail qu'on peut encore amplifier : régler le TELETRAVAIL.

Le SNIRS dit qu'il est vraiment en phase avec tous les sujets prioritaires cités à développer en 2017 et confirme qu'il a des remontées régulières, que ce soit d'agents en laboratoires, en DR et en administration centrales, de personnes qui sont très en attente vis-à-vis du télétravail et pour des raisons variées : contraintes familiales, pressions, temps de trajets très longs, disparité de traitement entre les catégories de personnel, problèmes de locaux).

Résumé : les grands chantiers de l'agenda social de 2017 seront :

RIFSEEP et PPCR
Risques psychosociaux
Réflexions sur les modalités de mise en place du télétravail
Relations IT/chercheurs
La relation managériale

DEONTOLOGIE : Les textes sont en train de sortir sur la loi déontologie, on attend sa sortie pour nommer le référent déontologie au CNRS.

Questions diverses

SNIRS : Alignement rémunérations CDI :125 CDI au CNRS dont certains ont leur propre grille : pas de revalorisation prévue mais on pourrait discuter de la question : **à mettre à l'ordre du jour du prochain CT**

Renouvellement des CRHSCT faudra-t-il renouveler les CORAS et CRFP des DR01 et DR05 ? réponse : il n'y a pas d'enjeu si important donc à moins qu'on le réclame, on ne le fera pas.

Indemnité vélo : mis en place pour le secteur privé uniquement et le ministère de l'écologie. Pour l'instant pas d'extension prévue au CNRS.

SYNDICAT NATIONAL INDEPENDANT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CFE-CGC

✉ 3, rue Michel-Ange 75794 PARIS cedex 16 ☎ 01 44 96 44 13
📧 snirs-cgc@syndicats.cnrs.fr 🌐 <http://www.snirs.fr>